

FACTURE N° 5070019
CONTRAT 621
N/REF : 8/06/2025 0H01 C:000166 I:01001
V/REF : Contrat N°000621 du 21/09/2022

INDIV. FLATRESSE PEGEON BANO

**29, AVENUE DE GRESIVAUDAN
38240 MEYLAN**

IMMEUBLE : 12 POULIQUEN
12 RUE DOCTEUR POULIQUEN
29200 BREST

Guipavas, le 03 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 12 RUE DU DOCTEUR POULIQUEN A BREST
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme MC COSTA DOMINGUES

INTERVENTION DU 10/06/2025
INSTALLATION DU CHANTIER
OUVERTURE TAMPONS
POMPAGE DES EAUX USÉES
NETTOYAGE A LA HP DE L'OUVRAGE
CONTROLE VISUEL DE BON FONCTIONNEMENT
FERMETURE TAMPONS

1 FOIS/AN

OBSERVATION :
TRANSPORT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES EN STEP DE BREST EN SUS
SOIT 23,00 € HT/M3

FACTURATION : :
la redevance sera facturée 1 fois l'an a l'issue de chaque intervention et
payable a 30j a réception de facture.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \quad (\quad 0,15 \quad + \quad 0,85 \quad \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1} \quad)$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat
 ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de dernière révision des prix : 1/10/2024

Prix de base du contrat	:	218,83
-------------------------	---	--------

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 04/2022	Valeur	: 130,4
	Mois de l'indice de révision	: 09/2024	Valeur	: 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U.	HT	
1,00	Entretien Poste Relevage	1/AN	235,02		235,02

TOTAL H.T.	235,02
--------------------	--------

T.V.A.	a 10,00%		23,50
--------	----------	-------	-------

TOTAL T.T.C.En EURO 258,52

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal (Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008).

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros.

Indemnités forfaitaire pour frais de
TVA acquittée sur les encaissements.